



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33678

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nouvelle maquette du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) qui, dévoilée le 13 octobre 2008, devrait être finalisée d'ici moins d'un mois. En l'état, ce document ignore complètement la formation des enseignants bilingues, ce qui fait craindre une suppression pure et simple du concours de recrutement des professeurs des écoles spécial langues régionales, créé en 2002. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer qu'il ne s'agit là que d'un oubli, tant la disparition d'un tel concours aurait des conséquences dramatiques sur l'enseignement de ces langues, aujourd'hui suivi, rien qu'en Bretagne, par 12 500 élèves.

Texte de la réponse

Le Président de la République a annoncé le principe d'une réforme du recrutement et de la formation des personnels enseignants des premier et second degrés, fondé sur une hausse du niveau de qualification. L'entrée en vigueur de cette réforme est prévue pour la session 2010, à partir de laquelle les concours seront réservés aux détenteurs d'un diplôme de master, ou aux étudiants inscrits en deuxième année de master. Pour préparer les étudiants à leur futur métier, les universités proposeront des masters qui, en plus d'enseignements disciplinaires et scientifiques exigeants, comporteront une prise de contact progressive et cohérente avec les métiers de l'enseignement, sous la forme notamment de stages en école, en collège, en lycée et en lycée professionnel. Dès la première année d'exercice, les lauréats des concours, nommés fonctionnaires stagiaires, seront en situation d'enseignement avec l'aide et le soutien renforcé de professeurs expérimentés. Dans le cadre de cette réforme, le recrutement de professeurs des écoles pour l'enseignement des langues régionales sera maintenu mais prendra compte, naturellement, la logique générale de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33678

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9158

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6558